

FONDS
POUR UNE
PRESSE
LIBRE



RAPPORT D'IMPACT
2022

Hier, au lendemain de la Libération, le Conseil national de la Résistance avait fait de « l'indépendance de la presse à l'égard des puissances d'argent » un impératif démocratique. Aujourd'hui, reprenons cette exigence à notre compte.
Le Fonds pour une Presse Libre

www.fondspresselibre.org

DIRECTION ARTISTIQUE & ILLUSTRATIONS :
Caroline Varon - [instagram: varo.caro](https://www.instagram.com/varo.caro)

CONCEPTION DU RAPPORT :
Sans Tête - <https://sanstete.com/> - Paul Saïssset

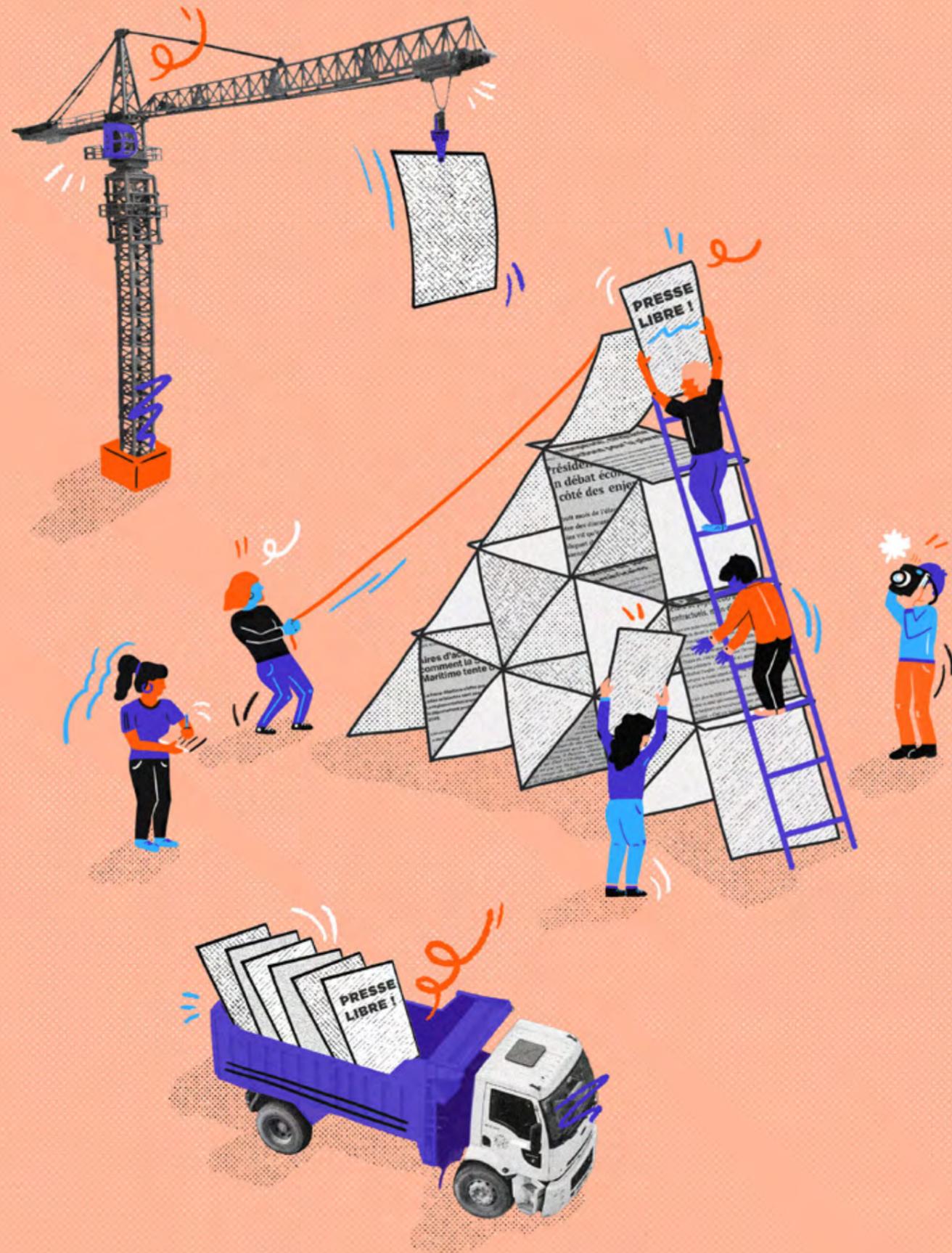
Le Fonds pour une Presse Libre est un organisme à but non lucratif, sous la forme d'un fonds de dotation. Sa mission principale: soutenir le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme, est reconnue d'intérêt général.

SIÈGE SOCIAL :
31-35 rue de la Fédération, 75015 Paris, France

EMAIL: contact@fondspresselibre.org

SOMMAIRE

ÉDITO. Une alternative à la mal-info	6
1. NOTRE ACTION, LEUR IMPACT	8
• Ces histoires ont fait bouger les lignes	9
• Sans eux personne n'en parle... ..	13
• La parole aux rédactions lauréates en 2022	17
• Nos actions pour l'indépendance de la presse	19
• Mathilde Larrère: « Une petite histoire des combats pour la liberté de la presse »	23
2. COMMENT TOUT ÇA FONCTIONNE	28
• Aussi indépendants que la presse que nous soutenons	29
• Qui finance l'action du Fonds?	30
• Votre soutien, là où il est le plus utile	32
• Karen Bastien: « Le processus de sélection du Fonds pour une Presse Libre est vraiment atypique »	33
• L'équipe du Fonds pour une Presse Libre	34
3. ENSEMBLE, CHANGER LES MÉDIAS	36
• 10 choses à savoir sur la concentration des médias	37
• Les chiffres de la concentration des médias	43
• Les autres initiatives pour l'indépendance de la presse	45
CONCLUSION	50
• Témoignages de donatrices et donateurs	51
• Comment soutenir le FPL?	53
• Édito de conclusion	54



ÉDITO

UNE ALTERNATIVE À LA MAL-INFO

Le Fonds pour une Presse Libre (FPL), c'est vous. Vous toutes et tous qui, depuis trois ans, avez permis à notre organisation à but non lucratif de soutenir un journalisme exigeant, original et indépendant.

C'est grâce à vos dons, aux contributions de plus de 2.500 personnes soucieuses de la liberté de dire et d'informer, que le FPL a déjà pu aider seize médias et collectifs de journalistes indépendants en finançant leurs projets de développement. Vous pouvez en découvrir le détail dans les pages qui suivent.

En à peine plus de deux ans, 300.000 euros ont pu ainsi être mobilisés pour ce qui est la mission principale -et reconnue d'intérêt public- du Fonds pour une Presse Libre: « *défendre la liberté de l'information, le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme; promouvoir un journalisme d'intérêt public, au service du bien commun* ».

Parce que nous vous devons une pleine transparence, vous trouverez dans ce *Rapport d'impact* le détail de nos initiatives, de nos réalisations, de nos financements et de notre fonctionnement.

Il nous faut maintenant tenter d'aller plus vite et plus fort. Par leur dynamisme éditorial, les médias indépendants sont lus, écoutés, regardés chaque jour par des millions de personnes. Mais leur **fragilité financière** reste immense: l'accès aux emprunts bancaires est quasi-impossible; les aides publiques à la presse sont pour l'essentiel confisquées par les grands médias traditionnels; les financements accordés par les géants du numérique aux plus grands médias organisent une **concurrence déloyale**.

Le **système médiatique dominant**, contrôlé par une dizaine d'hommes d'affaires (armes, télécoms, banque, bâtiment...) abîme le journalisme. Le processus à l'œuvre d'une concentration sans précédent des médias met à mal le droit de savoir des citoyennes et citoyens.

Il nous faut ensemble réagir pour soutenir le pluralisme, la diversité, l'innovation et l'indépendance des médias. Chacun de vos dons au FPL, grand ou petit, compte. Chaque don est utile. Ensemble, nous pouvons construire une **alternative à la mal-info**.

L'équipe du FPL

**LE FPL ACCORDE SON SOUTIEN AUX MÉDIAS
INDÉPENDANTS VIA DEUX TYPES D'AIDES :**

- **Des avances remboursables** (prêts bonifiés sans prise d'intérêts) de plus de **30.000 euros** : pas d'échéances les deux premières années ; aucune garantie bancaire ou autre demandée ; les remboursements s'échelonnent dans la durée à partir de la troisième année. Ce système proposé permet de débloquer des sommes plus importantes pour des médias indépendants qui -sauf exception- n'ont pas accès aux crédits bancaires et manquent de fonds propres. Il permet de financer des investissements techniques et marketing conséquents.
- Les médias peuvent également bénéficier des **subventions** généralement de **15.000 euros**, parfois moins pour des projets plus limités. Ces subventions participent à des productions d'enquêtes, à la création de nouveaux contenus ou au renforcement des relations avec les lecteurs et la prospection de nouveaux publics.

1. NOTRE ACTION, LEUR IMPACT



CES HISTOIRES ONT FAIT BOUGER LES LIGNES

STREETPRESS

PROVOQUER UNE ENQUÊTE DE JUSTICE À LA SUITE DE LA RÉVÉLATION D'UN SYSTÈME DE MALTRAITANCE ET DE RACISME DANS LES CELLULES DU TRIBUNAL DE PARIS.

Le 27 juillet 2020, à partir du témoignage d'un lanceur d'alerte le brigadier-chef Amar Benmohamed et de nombreux documents, **StreetPress** révèle un système de maltraitance et de racisme dans les cellules du tribunal de Paris.

Sur la base de cet article, le parquet de Paris ouvre une enquête judiciaire. Jusque-là, comme le démontre le second volet de leur enquête, la hiérarchie policière et le cabinet du préfet avaient empêché l'ouverture d'une telle enquête. Le Défenseur des droits s'est également auto-saisi. Le (nouveau) ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin est interpellé à l'Assemblée nationale sur ces faits délictueux. Si dans un premier temps il laisse entendre que le lanceur d'alerte pourrait être sanctionné, il fait rapidement machine arrière face à la pression publique et médiatique: le hashtag **#NousSoutenonsAmar** est l'un des plus partagés sur Twitter (il est en TT) et l'information fait les gros titres de l'ensemble des médias français.



Photo: Yann Castaniér

Une avance remboursable attribuée par le FPL en juin 2022: **28.085 €**

LIEN ICI →

MEDIACITÉS

REDRESSEMENT FISCAL DE 41 MILLIONS D'EUROS POUR APRIL, GROUPE LYONNAIS D'ASSURANCE, LIÉ À L'ACTIVITÉ D'UNE FILIALE IMPLANTÉE À MALTE.



Photo: N. Barriquand

Mediacités consulte en 2017 auprès de **Mediapart** les Malta Files, une fuite de documents détenue par l'European investigative collaborations (EIC), réseau de médias européens. Parmi les 150 000 fichiers confidentiels portant sur les pratiques fiscales de cette petite île méditerranéenne, **Mediacités** repère le nom d'April, poids lourd de la place économique lyonnaise (près d'un milliard de chiffre d'affaires, 3900 salariés à travers le monde). L'enquête, à laquelle est associé **Mediapart**, révèle que ce professionnel de l'assurance a domicilié une société très peu pourvue en salariés mais extraordinairement rentable pour éviter le fisc français. Ce ne sont pas moins de 28 millions d'euros de remboursements d'impôts estimés qu'April aurait ainsi engrangé indûment. L'administration fiscale s'en mêle et après un an de négociations, April devra s'acquitter d'un redressement de 41 millions d'euros en décembre 2019.

La suite... l'assureur lyonnais a été racheté par un fonds d'investissement, CVC, épinglé dans une autre des enquêtes de **Mediacités** pour sa passion des paradis fiscaux.

LIEN ICI →

Une avance remboursable attribuée par le FPL en juin 2022: **30.000 €**

REFLETS.INFO

REPÉRER UNE FAILLE DE SÉCURITÉ ET PRÉVENIR LES RISQUES ENCOURUS PAR LES POLICIERS DE KYIV EN PLEINE GUERRE ET SOUS LES BOMBARDEMENTS.



Photo: Reflets Info

Lors de la révolution syrienne, **Reflets** avait participé à une opération avec Telecomix, visant à détourner le trafic Internet des Syriens pour les amener sur des pages leur expliquant les dangers de la surveillance étatique de Bachar el-Assad. Cette fois, il nous a semblé important de prévenir les autorités ukrainiennes des risques encourus par les policiers de Kyiv et pour la défense de la capitale. À la recherche de caméras accessibles via Internet pour suivre le conflit, **Reflets** s'est retrouvé dans les voitures de la police de Kyiv, avec son et image en temps réel. Si nous pouvions suivre en directs les déplacements des voitures de police, la localisation des checkpoints, les conversations des policiers et les échanges radio, le renseignement russe le pouvait aussi. Les risques présentés par ces défauts de configuration nous ont poussés à prévenir les autorités. En moins de quatre heures, les flux ont été coupés.

LIEN ICI →

Une subvention attribuée par le FPL en juin 2022: **10.000 €**

SPLANN !

ANNULATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX POULLAIERS GÉANTS À LANGOËLAN.

Une enquête en trois volets publiée par *Splann!* en juin 2021 révèle que malgré les dangers pour la santé des travailleurs, des riverains et des écosystèmes, la Bretagne passe à côté des enjeux liés à l'ammoniac. Négligés par les collectivités et le système agro-alimentaire, les rejets de NH3 s'aggravent localement. L'enquête est reprise par plusieurs médias nationaux (*Le Monde*, *Mediapart*, *France Info*). Parallèlement, une procédure est en cours devant la justice administrative pour obtenir l'annulation du projet de création de deux poulaillers géants à Langoëlan dans le Morbihan (56). Un arrêté préfectoral de 2019 autorise la construction de deux bâtiments de 2.200 m2 chacun pour recevoir un million de poulets par an. En décembre 2021, le tribunal administratif de Rennes annule l'arrêté. Outre le caractère lacunaire de l'étude d'impact, les juges se fondent sur l'enquête de *Splann!*. Ils précisent que « *les retombées ammoniacales et leurs conséquences pour le milieu comme pour la population n'étaient pas étudiées dans une zone où les émissions et concentrations d'ammoniac sont déjà très élevées* ».



Photo : Jean-Philippe Corre

Une subvention attribuée par le FPL en juin 2022: **15.000 €**

LIEN ICI



LE POULPE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE EN NORMANDIE POUR PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS ET DE DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS PAR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL.

En juin 2021, *Le Poulpe* publie une enquête en deux volets, sur des soupçons d'une utilisation irrégulière des fonds publics mis à la disposition du groupe RN à la région Normandie durant le précédent mandat. Plusieurs éléments laissent à penser que les assistants de Nicolas Bay auraient pu travailler à des missions politiques autres que celles pour lesquelles ils étaient officiellement rémunérés. Une enquête préliminaire a été ouverte contre X, durant l'été 2021 par le parquet de Rouen, des chefs de prise illégale d'intérêts et de détournement de fonds publics. L'utilisation des locaux du groupe RN au conseil régional à des fins irrégulières serait également concernée par cette enquête. Selon une source proche du dossier, « *L'article de presse a attiré l'attention du procureur de la République sur le fond du dossier et les infractions qui y sont dénoncées...* ». L'enquête préliminaire permet aux enquêteurs de brasser large pour remonter dans leurs filets de nouveaux éléments pouvant faire l'objet d'une qualification pénale.



Photo : Jean-Philippe Corre

Une subvention attribuée par le FPL en juillet 2021: **20.000 €**

LIEN ICI



DISCLOSE

RÉVÉLATION AU GRAND PUBLIC DES VENTES D'ARMES DE LA FRANCE À DES PAYS ACCUSÉS DE VIOLATIONS GRAVES DES DROITS HUMAINS.



Illustration : Thomas Steffen

Depuis 2018, *Disclose* multiplie les enquêtes sur les ventes d'armes à des pays accusés de violations graves des droits humains. En contradiction avec ses engagements internationaux, l'État français continue de leur livrer du matériel de guerre. En mai 2021, *Disclose* révèle la signature d'un contrat secret entre la France et l'Égypte pour la vente de trente avions de chasse Rafale. En 2016, la France autorise des livraisons d'armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis (EAU) en sachant qu'elles pourraient être utilisées au Yémen, où les deux pays sont accusés de crimes de guerre. En décembre 2021, *Disclose* dévoile que l'État français, dès 2015, était informé de livraisons d'équipements militaires par les EAU au maréchal Haftar, en Libye, alors que le pays fait l'objet d'un embargo onusien sur les armes. Parce qu'il apparaît essentiel d'éclairer le débat public sur ce sujet, *Disclose* s'est associé à des ONG pour saisir le tribunal administratif en septembre 2021, afin d'enjoindre le ministère de l'économie à communiquer des documents douaniers liés aux exportations d'armement vers ces trois clients.

Une subvention attribuée par le FPL en juillet 2021: **17.000 €**

LIEN ICI



Illustration : Thomas Steffen



SANS EUX PERSONNE N'EN PARLE



LE COURRIER DES BALKANS

La « route des Balkans » est fermée depuis mars 2016. Après la signature de « l'accord de la honte », l'Union européenne a confié à la Turquie la défense de sa frontière extérieure. Les réfugiés continuent pourtant de passer à travers les Balkans. De nouvelles routes ont ouvert, via l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine ou la Roumanie. Le Courrier des Balkans couvrait bien avant 2015 la thématique des réfugiés dans la région des Balkans. Alors que ce sujet n'a plus ou peu été traité par la plupart des médias ces dernières années, *Le Courrier des Balkans* a mis en place un fil d'actualités « *Réfugiés Balkans : le fil info* » qui permet d'être tenu informé.e quotidiennement de la situation des réfugiés dans la région des Balkans jusqu'en Turquie. C'est également une source précieuse d'informations pour les chercheurs et les ONG.



Photo: Laurent Geslin

Une avance remboursable attribuée par le FPL en juin 2022: **34.984 €**



L'EMPAILLÉ

Juste à côté de Narbonne, Orano-Malvesi est l'une des cinq usines dans le monde à produire de l'uranium raffiné. Elle n'échappe pas à la nouvelle obsession du lobby nucléaire: mettre en place un recyclage des déchets issus de la fabrication de l'uranium et du plutonium, en installant deux nouveaux ateliers de transformation. Voilà qui agrandirait encore l'un des plus importants sites nucléaires européens, tout en surfant sur le mirage du « nucléaire durable ».

Une subvention attribuée par le FPL en juin 2022: **15.000 €**

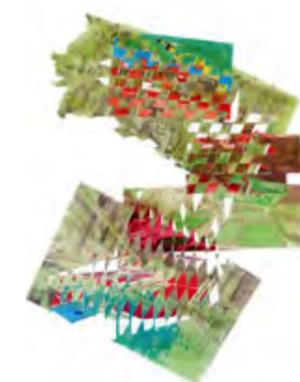


Illustration: Merco



TRANSRURAL INITIATIVES

Nées des réflexions d'organisations de paysans, consommateurs et écologistes et d'initiatives similaires développées en France et ailleurs, les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap) forment aujourd'hui un mouvement défendant l'instauration d'une démocratie alimentaire et agricole territorialisée. Les premières Amap sont nées il y a vingt ans et on estime en 2021 leur nombre à 2200 pour plus de 200 000 mangeuses et mangeurs, et environ 3700 fermes. Mais d'où viennent-elles? Leurs objectifs sont d'accompagner les paysans en Amap ou ceux qui souhaitent s'installer, d'aider à la création de nouveaux groupes et d'influencer les décideurs publics pour créer une démocratie alimentaire et agricole territorialisée.

Une subvention attribuée par le FPL en juin 2022: **5.000 €**



LA DÉFERLANTE

Dans son cinquième numéro, *La Déferlante* propose d'explorer le champ de la parole, au prisme des hiérarchies et des logiques de domination qui le traversent. Parler, c'est bien sûr occuper l'espace sonore, mais aussi l'espace social. C'est un enjeu entre personnes valides et non valides, un marqueur de classe, de race et de genre. Au sein de ce dossier, Axelle Jah Njiké livre le récit du silence assourdissant qui entoure la question des violences sexuelles subies par les femmes noires, et dénonce le biais racial qui le fonde.

Une subvention attribuée par le FPL en juin 2022: **15.000 €**



Illustration: Maya Mihindou



INF'OGM

Depuis les années 90, la commercialisation de produits OGM concerne surtout le végétal. Si les animaux ont parfois pu faire parler d'eux avec du saumon transgénique ou des vaches modifiées par Crispr, ce sont surtout maïs, soja, coton et colza qui ont tenu le haut du pavé. Pourtant, dans les milieux clos que constituent les fermenteurs, des bactéries, levures et autres champignons unicellulaires ont également été modifiés génétiquement pour produire des molécules utilisées par l'agro-industrie. À présent, des additifs alimentaires, tels que des vitamines ou des arômes par exemple, produits par des bactéries ou levures génétiquement modifiées, peuvent être ajoutés à des produits alimentaires commercialisés sans être étiquetés, au grand dam du consommateur...

Une subvention attribuée par le FPL en juin 2022: **12.000 €**



VIDÉO ICI →

LE RAVI

Pour étendre sa zone d'activité, la mairie de Pertuis va devoir se prononcer sur l'attribution de terrains à deux entreprises gérées par le maire. Un tout petit risque de conflit d'intérêts. *Le Ravi* pratique un journalisme d'investigation et se donne un devoir d'irrévérence en privilégiant le dessin de presse. Il est né, en 2004, d'un constat: la presse régionale, trop liée aux pouvoirs locaux, focalisée sur les faits-divers et le sport parce-que-ça-fait vendre, ne remplit plus sa mission.

Une subvention attribuée par le FPL en juillet 2021: **17.000 €**



Illustration: Tommy

LIEN ICI →

RADIO PARLEUR

Le mouvement des Gilets Jaunes célèbre trois années d'existence. Depuis le 17 novembre 2018, au moins 1000 manifestant-es Gilets Jaunes ont été condamné-es à des peines de prison pour des faits en lien avec le mouvement social. Des geôles de garde à vue à celles de la prison en passant par le parquet des tribunaux, c'est l'histoire de trois gilets jaunes: Prune, Eric, et Michel. Spécialisé dans la couverture des luttes sociales, *Radio Parleur* donne la parole à celles et ceux qui ne l'ont pas ailleurs. Prendre la réalité à bras le corps, c'est indispensable pour produire un journalisme pertinent et original, à rebrousse-poil du conformisme médiatique.

Une subvention attribuée par le FPL en juillet 2021: **17.000 €**



Illustration: Sylvain Lefeuvre

LIEN ICI →

REVUE FAR OUEST

«L'époque n'est plus à l'optimisme, elle est au courage.» Ces mots de Jean-Marc Gancille, militant écologiste, ont interpellé *Revue Far Ouest*. C'est en racontant le Sud-ouest entre journalisme et feuilleton documentaire que *Revue Far Ouest* questionne les grands enjeux qui traversent nos sociétés. Parce que le courage est partout, l'équipe est partie à la rencontre de celles et ceux qui en font preuve dans toute la Nouvelle-Aquitaine pour raconter de petites et de grandes histoires. Plus qu'une envie, «Courage» va plus loin dans ce qui nous définit, prendre le temps.

Une subvention attribuée par le FPL en décembre 2020: **20.000 €**



VIDÉO ICI →

GUITI NEWS

«C'est la fin d'un rêve»: la fermeture du centre L, entre mélancolie et célébration. Après un an d'activité, ce singulier centre d'hébergement d'urgence installé dans un ex-hôtel de luxe, près de l'Opéra Garnier à Paris, voit ses résidentes partir. *Guiti News* donne la parole aux habitantes qui reviennent sur leurs expériences de vie et leurs souvenirs dans ce lieu de partage. L'équipe de *Guiti News* veut parler de la migration autrement. Pour qu'elle existe un peu moins comme un «enjeu politique», une «problématique» et un «défi» et un peu plus comme des histoires humaines qui ne demandent qu'à être racontées.

Une subvention attribuée par le FPL en décembre 2020: **15.000 €**



LIEN ICI →

ORIENT XXI

La mobilisation du corps diplomatique contre la réforme de la haute fonction publique, avec l'organisation d'une grève exceptionnelle le 2 juin au Quai d'Orsay, est-elle la réaction corporatiste d'une profession repliée sur elle-même et sur ses privilèges, manquant de prise sur les réalités du monde? Ou bien le point d'aboutissement d'une lente évolution ayant conduit à un affaiblissement et une marginalisation de notre diplomatie? La réforme engagée met-elle en danger notre position sur la scène internationale, au moment même où se définissent de nouveaux rapports de forces et où se multiplient les foyers de crises de plus en plus complexes?

Une subvention attribuée par le FPL en décembre 2020: **15.000 €**



LIEN ICI →

LA PAROLE AUX RÉDACTIONS LAURÉATES EN 2022



POURQUOI EST-CE SI NÉCESSAIRE DE RENDRE ACCESSIBLE L'INVESTIGATION INDÉPENDANTE AU NIVEAU LOCAL ?

« Depuis les années 1980, les pouvoirs locaux se sont considérablement renforcés. Dans le même temps, fragilisée par un modèle publicitaire en crise, la presse locale a alloué de moins en moins de ressources à l'investigation.

Face à cette double évolution, nous avons créé Mediacités, un journal en ligne d'investigation locale sur abonnement et sans publicité, afin de jouer un rôle de contre-pouvoir au bénéfice de la démocratie. Depuis 2016, nous avons publié plus de 2000 enquêtes dans les métropoles de Lille, Lyon, Nantes et Toulouse où nous sommes présents.

La plupart de ces investigations n'auraient sans doute jamais été publiées ailleurs. Comme par exemple nos révélations sur les 20 000 euros d'argent public dépensés par le président de la métropole de Lille, Damien Castelain, pour des frais personnels. Depuis notre enquête, l'élu a remboursé les sommes incriminées et attend son procès pour détournement de fonds publics. Mais, vexé, il a aussi formellement interdit aux 3 000 agents de sa collectivité de répondre à nos journalistes... »

Pierre Leibovici, journaliste responsable de la mobilisation des lectrices et lecteurs à Mediacités



POURQUOI MONTER UN MÉDIA D'ENQUÊTE INDÉ PLUTÔT QU'ALLER DANS LA PRESSE CLASSIQUE ?

« On les appelle les médias "conventionnels" ou "mainstream". De plus en plus, ils sont critiqués. La méfiance vis-à-vis de ces médias n'est pas illégitime. Aujourd'hui, les lecteurs sont demandeurs d'une approche indépendante de l'actualité. Ils veulent avoir confiance : pas d'actionnaires tout puissants, de publicités surplombantes ou de subventions locales qui puissent influencer la ligne éditoriale. C'est grâce à eux que nous avons créé le média Splann ! Pour financer des enquêtes abordant des sujets d'intérêt général, tout en étant protégés des pressions et censures. Pour publier nos articles à la fois en français et en breton. Et pour recréer une relation de confiance entre journalistes et lecteurs. »

Faustine Sternberg, co-fondatrice de Splann !



POURQUOI MONTER UN MÉDIA SUR LES CAUSES FÉMINISTES EN 2020 ?

« À l'ère post-#MeToo, en pleine ébullition des luttes, des débats, des recherches universitaires autour des questions de genre, il n'existait pas de média pour raconter les révolutions féministes actuelles et les mettre en perspective avec celles passées. Nous avons eu envie de créer ce média. Dans nos pages chaque trimestre et notre newsletter bimensuelle, nous croisons les regards sur les oppressions liées au système patriarcal. »

Marie Barbier, co-fondatrice de La Déferlante



POURQUOI MONTER SON PROPRE RÉSEAU DE DIFFUSION ?

« Créer en parallèle notre propre réseau de diffusion c'est permettre à notre titre d'être viable sur la durée et de participer à bousculer le monopole de la famille Baylet sur la presse écrite en Occitanie. L'Empaillé sera ainsi en dépôt-vente dans des centaines de lieux de la région, et cela sans intermédiaires. Librairies, cafés associatifs, cinémas, petits commerces, structures coopératives, centres sociaux, etc : autant d'endroits pour créer un maillage de diffuseurs sur toute l'Occitanie. »

Simon Grysole, fondateur de L'Empaillé

NOS ACTIONS POUR L'INDÉPENDANCE DE LA PRESSE



● L'APPEL DES INDÉPENDANTS: « OUVREZ LES FENÊTRES, LISEZ LA PRESSE INDÉPENDANTE »

En novembre 2021, une question s'impose alors que le système médiatique dominant vient, entre autres, de nous infliger deux mois de « zemmourisation » du débat public, et que quelques jours plus tôt **RSF** mettait en ligne une vidéo sur [la mise à genoux du journalisme par le groupe Bolloré](#).

L'heure n'est-elle pas venue d'afficher une galaxie des médias indépendants qui, au-delà de leurs spécificités, désaccords et différences éditoriales, se retrouvent sur l'essentiel, la passion d'un journalisme farouchement libre ?

Alors nous avons décroché le téléphone et rédigé quelques mails (beaucoup), pour lancer un appel collectif. Nous serons finalement **87 éditeurs de presse à en être signataires**.

Il y a une chance d'éviter l'actuel affaissement du débat public. D'éviter l'engloutissement du journalisme sous les polémiques nauséabondes, les post-vérités, les intérêts politiques et/ou mercantiles.

CETTE CHANCE EST LA PRESSE INDÉPENDANTE.

LIRE L'APPEL ICI



LES SIGNATAIRES:

6 MOIS - ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES - ALTERPRESSE68 - AOC - BASTA BONDYBLOG - FACTUEL INFO - GUITI NEWS - GUYAWEB - HEADLINE - L'ÂGE DE FAIRE - L'AVERTY - LA DÉFERLANTE - LA REVUE DESSINÉE - LE COURRIER DES BALKANS - LE DRENCHÉ - LE FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE - LE MOUAIS - LA MULE DU PAPE - LE PETIT ZPL - LE POING - LE POULPE - LE RAVI - LES AUTRES POSSIBLES - LES JOURS - LES SURLIGNEURS - MARSACTU - MEDIACITÉS - MEDIAPART - NATURA SCIENCES - NOVASTAN - ORIENT XXI - PAYS REVUE - POLITIS - RADIO PARLEUR - REFLETS INFO - REGARDS - REVUE 90° - REVUE XXI - RUE89BORDEAUX - RUE89STRASBOURG - SPLANN ! - STREETPRESS - TOPO - VERT - VOXEUROP

Suite à la publication de l'appel, d'autres médias nous ont rejoints:

ALTERMIDI - BIEN URBAINS - BLAST - BOUKAN - CITIZEN JAZZ - COURT CIRCUIT - CQFD - DIÈSES - EN ATTENDANT NADEAU - FEMMES ICI ET AILLEURS - FRANCE MAGHREB 2 - FRUSTRATION MAGAZINE - GRAND FORMAT - INF'OGM - JONCTIONS PRESS - L'ARRIÈRE-COUR - L'EMPAILLÉ - LA CLÉ DES ONDES - SUN - LA DISPARITION - LA LETTRE DE L'AUDIOVISUEL - LA MEUTE - LA PIEUVRE DU MIDI - LA TOPETTE - LE COURRIER D'EUROPE CENTRALE - LE MEDIA TV - LE PEUPLE BRETON - LE SANS CULOTTE 85 - LE ZÉPHYR - LOKKO - MR MONDIALISATION - PARIS LIGHTS UP - PODCASTINE.FR - RAPPORTS DE FORCE - REMBOBINE - REVUE FAR OUEST - RUE 89LYON - S!LENCE - SEPT.INFO - SOUL BAG - TRÉMOLO MAGAZINE - UNMONDEMEILLEUR.INFO

● LA RÉUNION PUBLIQUE DU 17 FÉVRIER : « CHANGER LES MÉDIAS, L'URGENCE D'AGIR »

Le Fonds pour une Presse Libre a organisé le jeudi 17 février 2022 une réunion publique sur le thème « **CHANGER LES MÉDIAS, L'URGENCE D'AGIR** ».

Expliquer comment l'alternative peut être construite, et détailler quelles sont les propositions faites par de nombreux journalistes et éditeurs indépendants, à un moment où la question du pluralisme

de l'information et de l'indépendance du journalisme est largement ignorée par les candidates et candidats à l'élection présidentielle.

L'URGENCE C'EST LA MOBILISATION ET LA DÉFENSE D'UNE PRESSE INDÉPENDANTE, INTÈGRE, DIVERSE, D'ABORD AU SERVICE DES CONCITOYENNES ET CONCITOYENS.

LES INTERVENANTES ET INTERVENANTS ÉTAIENT :

- SORAYA AMRANI MEKKI, vice-présidente de la *Commission nationale consultative des droits de l'Homme*
- MATHILDE LARRÈRE, historienne
- FABRICE ARFI, journaliste *Mediapart*
- LUC BRONNER, journaliste *Le Monde*
- DOMINIQUE CARDON, sociologue, directeur du *MediaLab Sciences-Po*
- AGNÈS ROUSSEAU, directrice de *Politis* et *Basta!*
- STÉPHANIE BESSON, association *Tous migrants* (Briançon)
- MARIE BARBIER, journaliste *La Déferlante*
- FAUSTINE STERNBERG, journaliste *Splann!*
- CLÉMENCE POSTIS, journaliste *Revue Far Ouest*
- BENOÎT HUET, avocat, co-auteur avec Julia Cagé de *L'Information est un bien public*
- LUCILE BERLAND, membre du collectif *Informer n'est pas un délit*
- ANNE-CLAIRE MARQUET, directrice du *Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (SPIIL)*
- LAURENCE DE COCK, écrivaine et journaliste

● LE FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE AU SÉNAT

Le Fonds pour une Presse Libre a été auditionné, vendredi 28 janvier 2022, par la commission d'enquête du Sénat sur la concentration des médias et « *l'impact de cette concentration sur la démocratie* ».

Cela a été l'occasion pour son président, François Bonnet, de faire un état des lieux de la situation française, atypique en Europe, et d'exposer les propositions du

FPL pour soutenir la presse indépendante, la liberté et le pluralisme de l'information.

Cette **commission d'enquête** sénatoriale a été créée à la demande du groupe socialiste, écologiste et républicain. Elle a vu notamment défiler quelques-uns des plus grands propriétaires de presse française: Bernard Arnault, Vincent Bolloré, Patrick Drahi...



[CONSULTER NOS PROPOSITIONS](#) →



MATHILDE LARRÈRE :

« UNE PETITE HISTOIRE DES COMBATS POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE »



MATHILDE LARRÈRE

Historienne, maîtresse de conférences à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée, autrice de plusieurs livres, dont *Rage against the machisme* et *Il était une fois les révolutions*.

Ce texte est la reprise de son intervention lors de la réunion publique « *Changer les médias, l'urgence d'agir* », organisée le 17 février 2022 par le Fonds pour une Presse Libre.

Imaginez, vous êtes début juillet 1789. À l'époque, il n'y a pas beaucoup de journaux. Il y en a trois, des titres sous le contrôle du Roi et qui parlent essentiellement de la Cour... Bref, à l'époque, on n'en fait guère la lecture dans les cafés, on s'en fout pas mal! D'ailleurs l'un des trois, le seul hebdomadaire, quand il paraît le 15 juillet 1789, ne parle même pas de la prise de la Bastille!

Or, justement, d'autres feuilles voient immédiatement le jour, pour raconter la prise de la Bastille, pour informer, pour en faire un récit. Et l'un des tout premiers, **LES RÉVOLUTIONS DE PARIS**, fait dans son n°1 le récit de cette prise de la Bastille. Avec cette devise:

« LES GRANDS NOUS PARAISSENT GRANDS PARCE QUE NOUS SOMMES À GENOUX. LEVONS-NOUS ! »

C'est tout de suite l'effervescence. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen n'est même pas rédigée, la liberté d'expression n'est même pas proclamée que s'ouvrent partout des imprimeries et que sortent de multiples journaux. Nous avons alors la quasi-application de ce que donnera l'ordonnance de 1944: un homme, un titre. Hébert a *Le Père Duchesne*, Marat son *Ami du peuple*, Desmoulin *Le Vieux Cordelier*. Tous ces journaux sont lus, débattus. Même les contre-révolutionnaires ont leurs titres puisqu'on assure le pluralisme.

S'ouvre aussi un journal dirigé par des femmes, *Le Courrier de l'hymen*, un journal qui invitait les femmes à témoigner anonymement des violences conjugales qu'elles pouvaient subir.

Voilà, le fleuve est sorti de son lit, les mots, les informations, idées et opinions déferlaient sur la scène publique. Très vite, ces libertés vont être limitées. Sous la Révolution française, plus encore sous le Consulat et l'Empire, l'État va façonner ses outils pour museler la presse.

Tout le XIXème siècle va être un combat incessant entre, d'un côté, le désir de limiter, contrôler, encadrer la presse, de l'autre, l'affirmation récurrente, foison-

nante de sa liberté retrouvée et souvent arrachée sur les barricades.

L'État ne va cesser de peaufiner ses outils de contrôle. Quand il peut, il censure, c'est le plus efficace. Mais il y a des choses plus vicieuses. Les libéraux quand ils sont au pouvoir (Restauration, Monarchie de Juillet) laissent inscrire dans la Charte, dans les lois la liberté de la presse. Mais dans la pratique, ils mettent des obstacles financiers. Pour ouvrir un journal, il faut déposer un « cautionnement », une grosse somme d'argent. Le papier à imprimer doit être taxé, on dit « timbré ». En gros, l'objectif est d'empêcher les voix des classes populaires.

MAIS À CHAQUE RÉVOLUTION, LE FLEUVE VA RESSORTIR DE SON LIT. EN JUILLET 1830, C'EST BIEN POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE QUE COMMENCE LA RÉVOLUTION. C'EST PARCE QUE CHARLES X AVAIT RÉTABLI LA CENSURE. C'EST PARCE QUE SES FORCES DE L'ORDRE, AU MATIN DU 27, ÉTAIENT RENTRÉES DANS DES IMPRIMERIES POUR CASSER LES PRESSES DES FORCES D'OPPOSITION. C'EST POUR CELA, ENTRE AUTRES, QUE LE PEUPLE EST SORTI DANS LA RUE.



Après la victoire de Juillet, les obstacles financiers et juridiques ont été un temps levés. Les premiers journaux ouvriers paraissent : *Le Peuple*, *L'Artisan*, à Lyon *L'Écho de la fabrique* qui soutiendra en 1831 la révolte des Canuts. Et à nouveau les féministes ne sont pas en reste avec un journal, *La Femme libre*, entièrement rédigé par des femmes et qui diffuse des idées d'émancipation sociale et féministe.

Retour du bâton, avec les « lois scélérates » de 1835. Puis nouvelle révolution ! 1848, les dominés reprennent la plume et voilà de nouveaux journaux, et un nouveau journal de femmes, *La Voix des femmes*, un journal socialiste et féministe encore plus importants que ne l'était *La Femme Libre*. En hommage aux aînés, de nombreux journaux reprennent les titres des parutions de 1789, comme *Le Père Duchesne* et *Le Cordelier*.

La République conservatrice va vite poser des limites à tout cela, ce que renforce le Second Empire et il n'y a pas pire que le Second Empire en matière de presse.

LA PRESSE LIBRE RENAÎT AVEC LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE EN SEPTEMBRE 1870 ET VA SURTOUT S'ÉPANOUIR PENDANT LA COMMUNE DE PARIS. IL N'Y A JAMAIS EU AUTANT DE TITRES DE PRESSE CRÉÉS QUE PENDANT LES SOIXANTE-QUATORZE JOURS DE LA COMMUNE DE PARIS, ET AVEC DES TIRAGES QUI ÉTAIENT ÉNORMES POUR L'ÉPOQUE. CERTAINS DEMEURENT CONNUS, LE CRI DU PEUPLE, DE VALLÈS, LA SOCIALE, QUI ÉTAIT L'ORGANE DE LA SECTION PARISIENNE DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE. À LA DIFFÉRENCE DES RÉVOLUTIONS PRÉCÉDENTES, IL N'Y A PAS DE JOURNAUX FÉMINISTES MAIS DES FEMMES, COMME ANDRÉE LÉO OU LOUISE MICHEL, QUI ÉCRIVAIENT DANS CES JOURNAUX.

Il y a même une presse contre la Commune. La presse versaillaise continue à imprimer et est même vendue à Paris parce que la Commune a fait attention au pluralisme. C'est Andrée Léo qui disait :

« Si nous agissons comme nos adversaires, comment le monde choisira-t-il entre eux et nous. Qu'on attaque en justice le mensonge et la calomnie mais que la liberté de la presse soit inviolable ».

Alors quand on lit *Le Gaulois*, *Le Soir*, quelques numéros du *Figaro* durant La Commune, c'est un peu comme certaines émissions sur *CNews* aujourd'hui : il n'y a que des fausses nouvelles ; ils passent leur temps à pourfendre la Commune avec un mépris social et une misogynie assumée ; Paris est aux mains d'une horde d'avinés déchaînés et de prostituées. Et toute la presse de la Commune est qualifiée par la presse versaillaise de « mauvais journalisme ». Surtout cette presse versaillaise appelle à une répression la plus totale, elle prépare les esprits à accepter l'horreur de la semaine sanglante.

Versailles vous le savez, l'emporte dans les rues, dans le sang et tous les journaux disparaissent.

Alors il faut évoquer ensuite la loi de 1881, le rétablissement de la liberté de la presse, la fin de la censure, du cautionnement, du papier timbré. Il y aura des exceptions, celles par exemple des lois scélérates de 1893 qui visaient les anarchistes et se sont retournées contre toute la gauche radicale. Résultat, pendant l'affaire Dreyfus, on pouvait écrire à la une du journal *La Libre parole* « *Mort aux Juifs* », mais on n'avait pas le droit d'écrire dans un journal socialiste « *Vive la Sociale* » !

Les guerres, bien sûr, sont des moments de recul, de retour des pages caviardées, souvent contournés par les journaux. *Le Canard Enchaîné* paraît pour la première fois en 1915, avec cette devise :

« La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas ».

GLOBALEMENT, IL N'Y AURA PLUS DE REMISE EN CAUSE LÉGALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE. MAIS D'AUTRES ENTRAVES VONT S'IMPOSER. CE SONT CELLES QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI, CELLES QUE NOUS COMBATTONS : C'EST LA CONCENTRATION DES TITRES DANS LES MAINS DE QUELQUES HOMMES ; C'EST L'UTILISATION DE CES EMPIRES POUR ASSURER UNE HÉGÉMONIE CULTURELLE CONTRAIRE À L'ÉMANCIPATION, PORTEUSE DE DISCOURS RÉACTIONNAIRES, DE HAINE SOCIALE, RACISTE ET SEXISTE.

Le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) a voulu y mettre fin. Il est adopté en 1944 et annonce : « *La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État et des puissances de l'argent* ». Il est suivi par les ordonnances de 1944 qui affirment que « *la capitalisation des journaux doit être transparente, les actions nominatives, les prête-noms interdits, les concentrations horizontales et verticales prohibées* ».

Le directeur d'un journal, qui doit être son propriétaire, « *ne peut plus tirer ses principaux revenus d'une autre fonction industrielle ou commerciale* ».

Tout est déjà dans les ordonnances de 1944. Mais elles sont une occasion manquée, et rapidement, la presse est retombée dans les mains de grands patrons qui ont concentré les titres. Pire, une loi de 1986 a abrogé les dernières dispositions visant à limiter cette emprise. On peut ainsi, pour terminer, citer Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, qui disait :

« Il y a une chance d'éviter pour l'avenir les pourritures que j'ai vues dans le passé ».



2. **COMMENT TOUT ÇA FONCTIONNE**



AUSSI INDÉPENDANTS QUE LA PRESSE QUE NOUS SOUTENONS

LE FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE A ÉTÉ CRÉÉ EN SEPTEMBRE 2019 À L'INITIATIVE DES FONDATEURS ET DE L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DE MEDIAPART.

À l'origine, il s'agissait de rendre irréversible l'indépendance de ce journal, en sanctuarisant l'intégralité de son capital dans une structure à but non lucratif. *Mediapart* est devenu ainsi le 1er média national français non cessible, non achetable et non spéculable.

Aujourd'hui, nous sommes complètement indépendants de *Mediapart* dans notre action et notre fonctionnement. Aucun des dons versés au Fonds ne peut bénéficier directement ou indirectement à *Mediapart*.

Reconnu d'utilité publique, le Fonds s'ouvre désormais à l'ensemble de la presse indépendante, pour offrir aides financières, expertise et accès aux avantages dont ces médias sont privés.

Notre première mission, c'est de collecter des dons en leur nom et de vous offrir une réduction d'impôt de 66%.

LE 1^{ER} BILAN FINANCIER DU FPL → 

LE DERNIER RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES → 

QUI FINANCE L'ACTION DU FONDS ?



FACE À UN SYSTÈME MÉDIATIQUE ABÎMÉ, COMPROMIS ET DÉCRÉDIBILISÉ, IL Y A URGENCE À REFONDER UN JOURNALISME QUI SOIT RÉELLEMENT INDÉPENDANT.

L'action du Fonds pour une Presse Libre n'est rendue possible qu'avec vos dons.

100% des aides que nous accordons à la presse indépendante reposent sur le soutien de donatrices et de donateurs partageant notre combat pour une presse libre.

Le Fonds ne peut percevoir aucune subvention publique. Et nous refusons tout don émanant de structures ou de personnes dont nous doutons des engagements ou de la provenance (illégal, paradis fiscaux...).

Le Fonds perçoit chaque année des dividendes provenant de l'activité de *Mediapart* (environ 100.000€). Cette somme permet de couvrir l'intégralité des frais de fonctionnement du Fonds et du développement de ses activités.

Ainsi, l'intégralité des dons que nous collectons est reversée aux médias indépendants et aux projets journalistiques que nous choisissons de soutenir, à l'issue d'appels à projets. Vous donnez 10, 20, 30 euros ou plus ? C'est la totalité de cette somme qui financera des projets de médias indépendants et de collectifs de journalistes.

EN DEUX CHIFFRES

DONS COLLECTÉS EN 2021:

271.404 €

AIDES ACCORDÉES À LA PRESSE
INDÉPENDANTE (subventions et
avances remboursables):

286.000 €



VOTRE SOUTIEN, LÀ OÙ IL EST LE PLUS UTILE

Collecter des dons au nom de la presse indépendante et vous offrir une réduction d'impôt de 66%, c'est le point de départ de notre mission.

La suite, c'est la tâche de l'équipe d'experts qui constitue **notre conseil stratégique**.

Ils et elles sont universitaires, éditeurs, professionnels des médias et du web, journalistes et participent bénévolement, à la condition d'être totalement indépendants dans leurs décisions. Toute forme de rémunération est interdite.

Cette addition de savoirs est une des fortes plus-values du FPL.

Leur travail: dénicher les projets ambitieux, sélectionner celles et ceux qui recevront notre soutien financier, mais aussi **conseiller** l'ensemble des médias qui postulent pour les accompagner vers l'indépendance financière.

Parce que soutenir financièrement ce n'est pas tout à fait suffisant, notre équipe est aussi là pour aider chaque média à trouver et construire son propre modèle économique. L'indépendance éditoriale n'est possible qu'avec l'indépendance financière.



La Fab. et la salle: dans la collection Agnès b.

KAREN BASTIEN: « LE PROCESSUS DE SÉLECTION DU FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE EST VRAIMENT ATYPIQUE »



KAREN BASTIEN

Co-fondatrice de **WE DO DATA** et membre du conseil stratégique du Fonds pour une Presse Libre.

« J'ai la chance et l'honneur d'avoir été sollicitée à plusieurs reprises pour des jurys de sélection dans les domaines du journalisme ou de la datavisualisation, mon cœur d'activité désormais. Mais je dois avouer que le processus de sélection du Fonds pour une Presse Libre est vraiment atypique.

Au-delà de la lecture collective des dossiers qui donne déjà lieu à de nombreux débats de fond entre les membres du conseil stratégique, le moment de l'entretien avec les porteurs de projet est clé. C'est une étape où notre position n'est jamais celle du pur jugement, mais plutôt celle de l'échange entre professionnels.

Car si au bout du processus, il y a une subvention ou une avance remboursable, le conseil stratégique a à cœur de nourrir les projets avec des idées, des suggestions qu'il tire de la diversité des profils de ses membres.

Mon profil de journaliste / chef d'entreprise / web m'a permis lors de certains échanges de pointer peut-être une faiblesse ou une ambition mal mesurée sur un projet, pas dans le but de l'enterrer, mais pour aider à réorienter une partie du projet ou leur faire prendre conscience que cette expérience sera profitable à d'autres et donc encourager au partage d'informations entre projets soutenus. »

L'ÉQUIPE DU FPL



CHARLOTTE CLAVREUL
Directrice du FPL

CONSEIL D'ADMINISTRATION



DOMINIQUE CARDON
Sociologue des médias



CHRISTINE LAZERGES
Professeure de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne



MICHEL BROUÉ
Mathématicien



**STÉPHANIE
CHEVRIER**
Éditrice



CAMILLE POLLONI
Journaliste à Mediapart



AUDREY WILLIAMSON
Salariée de Mediapart
et Trésorière du FPL



FRANÇOIS BONNET
Journaliste et Président du FPL

CONSEIL STRATÉGIQUE



MAURICE BOTBOL
Directeur d'Indigo
Publications



EDMOND ESPANEL
Directeur général
de Brief.me



AGNÈS ROUSSEAUX
Directrice de Bastamag
et Politis



KAREN BASTIEN
Cofondatrice de
l'agence Wedodata



LISA CASTELLY
journaliste et membre du
comité de direction à Marsactu



NIKOS SMYRNAIOS
maître de conférences
à l'université de Toulouse



VALÉRIE JEANNE-PERRIER
Responsable de l'école de
journalisme du CELSA

3.

**ENSEMBLE,
CHANGER
LES MÉDIAS**



10 CHOSES À SAVOIR SUR LA CONCENTRATION DES MÉDIAS

Par François Bonnet

1.

LES ORDONNANCES DE 1944

Promulguées de mai à septembre 1944, les ordonnances sur la presse se veulent des textes fondateurs. Il s'agit d'en finir avec « la presse d'industrie », cette presse largement corrompue dans les années 1930 et qui allait ensuite basculer dans la collaboration. Désormais, la capitalisation des journaux doit être transparente, les actions nominatives, les concentrations interdites. Plus encore, « la même personne ne peut être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien ». Et elle ne peut avoir « une autre fonction soit commerciale, soit industrielle, qui constitue la source principale de ses revenus et bénéfices ». Pour de multiples raisons, liées également aux crises des journaux issus de la Résistance, ces ordonnances ne seront jamais appliquées.

2.

LE RETOUR DES MAGNATS

Dès 1947, de grands groupes se reconstituent, financés par les milieux financiers et industriels. Il s'agit alors de faire barrage à la puissance de la presse communiste. Jean Prouvost, symbole de la presse vénale d'avant-guerre, reconstruit un empire avec Paris-Match, Marie-Claire, Le Figaro, Télé7jours et une participation dans RTL. De son côté, le groupe Hachette reprend le contrôle des messageries de presse et achète les deux grands quotidiens France-Soir et Paris-presse.

3.

NAISSANCE DU PAPIVORE

C'est un homme, Robert Hersant, qui va faire la démonstration de la non-application des ordonnances de 1944. Condamné en 1947 à dix ans d'indignité nationale pour collaboration, il est amnistié en 1952. Fortune faite avec l'Auto-Journal, il commence à acheter des journaux régionaux dès la fin des années 1950. En 1972, le rachat de Paris-Normandie, alors grand quotidien régional, est une étape décisive. Trois ans plus tard, Hersant prend le contrôle du Figaro, de l'Aurore et de France-Soir. Élu à six reprises député, il s'impose comme un acteur politique-clé. Surnommé « le papivore », son groupe contrôle, en 1986, 40 % de la presse quotidienne nationale et 20 % de la presse quotidienne régionale.

4.

LA LOI DE 1986

Cette loi dite « Léotard », aujourd'hui toujours appliquée même si jugée obsolète, est adoptée par la majorité de droite, fixe de nouveaux seuils de concentration. Mais ces seuils ignorent la presse magazine comme les hebdomadaires d'information politique et générale. Ils ne gêneront nullement les intérêts des grands groupes, pas plus qu'ils n'empêcheront les milieux d'affaires et les grandes fortunes de prendre le contrôle des principaux médias. Le groupe Lagardère qui a pris le contrôle d'Hachette peut ainsi devenir l'un des premiers éditeurs mondiaux de magazines et va posséder plus de 40 titres en France.

5.

LAGARDÈRE, BOUYGUES, DASSAULT

Outre Lagardère, d'autres industriels puissants, dont les intérêts n'ont jamais été dans les médias et les métiers de l'information, font irruption dans le secteur.

- Avec la privatisation de la première chaîne de la télévision publique en 1987, Bouygues, le roi du bâtiment-travaux publics, va pouvoir construire TF1, chaîne la plus regardée en France et dont la capacité d'influence politique est énorme.
- En 2005, c'est le groupe Dassault (aviation et armement) qui rachète la Socpresse, maison mère du Figaro. L'inquiétude sur l'indépendance des rédactions est si vive que 268 journalistes quittent le groupe.

6.

LIBÉRATION, CLAP DE FIN

Titre emblématique des années 1980 et 1990, quotidien contrôlé par ses journalistes, l'équipe de Libération perd son indépendance en 2005 avec l'entrée au capital du banquier Édouard de Rothschild. Les crises et recapitalisations ne cesseront plus de se succéder. En juin 2006, son directeur Serge July est évincé. En 2014, Patrick Drahi (télécommunications) fait son entrée et prendra rapidement le contrôle du journal qui, depuis 2020, est rattaché à SFR via un fonds de dotation.

7.

LE MONDE, UN SÉISME

Le journal d'Hubert Beuve-Méry, le journal dit « de référence » et dont l'indépendance de la rédaction est un totem sacré, tombe en novembre 2010. Sept années de crises internes ininterrompues, de pressions multiples de politiques (Sarkozy) et d'hommes d'affaires (Bolloré, Lagardère, Arnault) amènent l'équipe du quotidien à faire le choix de vendre le journal. C'est un trio d'hommes d'affaires riches, Pierre Bergé, Xavier Niel et Mathieu Pigasse qui prennent le contrôle du journal.

8.

NIEL, ARNAULT, DRAHI

Dès la fin des années 2000, les rachats de médias influents se multiplient par quelques-unes des plus grandes fortunes françaises.

- Déjà propriétaire du seul quotidien économique français, Les Échos, Bernard Arnault s'empare en 2015 du Parisien. La première fortune française possède également Radio Classique.
- Outre Le Monde, dont il est l'actionnaire de référence, Xavier Niel rachète le groupe France-Antilles, des quotidiens régionaux (Nice-Matin, Var-Matin et Corse-Matin), bataille pour le contrôle de La Provence.
- Autre magnat des télécommunications, Patrick Drahi, après Libération, rachète en 2015 le groupe NextradioTV (BFM et RMC), contrôlant ainsi une demi douzaine de chaînes télé.

9.

LE CAS BOLLORÉ

Vincent Bolloré va bruyamment construire son empire médiatique : Havas, Vivendi, groupe Canal+, plusieurs chaînes TNT, rachat du groupe de magazines Prisma, et en 2022 une OPA sur le groupe Lagardère qui lui donne le contrôle d'Europe1, de Paris-Match et du Journal du dimanche. Quand les autres hommes d'affaires achètent avec leurs médias de l'influence et de la protection, Vincent Bolloré impose un nouvel agenda politique et idéologique ultra-conservateur. C'est la fin de I-Télé, que remplace CNews avec le polémiste d'extrême droite Éric Zemmour en chroniqueur quotidien.

10.

AU TOUR DU SERVICE PUBLIC

En quinze ans, la quasi-totalité des médias privés sont ainsi tombés dans les mains d'une petite dizaine d'hommes d'affaires. Le service public est à son tour menacé avec la suppression de la redevance, voulue par Emmanuel Macron, alors qu'elle constitue une source de financement pérenne et indépendante des médias publics. Droite et extrême-droite demandent pour leur part de nouvelles privatisations de médias publics (ex : France Inter...).

« Ce sont les informations plutôt que les commentaires qui font l'opinion (...) Un journaliste en possession de faits est un réformateur plus efficace qu'un éditorialiste qui se contente de tonitruer en chaire, aussi éloquent soit-il. »

ROBERT PARK

« La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat. »

HANNAH ARENDT

« Le vrai journalisme doit rester toujours dévoué au bien public et être toujours radicalement indépendant. C'est une information minutieuse qui se battra pour le progrès et la réforme, ne tolérera jamais l'injustice ou la corruption et combattra toujours les démagogues. »

JOSEPH PULITZER

« Le principe de la liberté de la presse n'est pas moins essentiel, n'est pas moins sacré que le principe du suffrage universel. Ce sont les deux côtés du même fait. Attenter à l'une, c'est attenter à l'autre. »

VICTOR HUGO

« Je doute s'il existe pour la presse un crime d'indiscrétion. Mais il existe un crime de silence. Le jour du règlement de comptes, nous ne serons pas accusés d'avoir parlé mais de nous être tus. »

FRANÇOIS MAURIAC

« Assurer la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères. »

PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

« Une société qui supporte d'être distraite par une presse déshonorée court à l'esclavage (...) Toute réforme morale de la presse serait vaine si elle ne s'accompagnait pas de mesures politiques propres à garantir aux journaux une indépendance réelle vis-à-vis du capital. »

ALBERT CAMUS

« La responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics. »

CHARTRE DE MUNICH. DÉCLARATION DES DROITS ET DEVOIRS DES JOURNALISTES. 1971



LES CHIFFRES DE LA CONCENTRATION DES MÉDIAS

L'ÉTAT FINANCE LA PRESSE DES GRANDES FORTUNES FRANÇAISES

Au fil des ans, les aides publiques à la presse, censées enrayer les concentrations et assurer le pluralisme, ont été accaparées par les hommes d'affaires, industriels et financiers, qui contrôlent l'essentiel des grands médias.

GROUPES & MÉDIAS

AIDES PUBLIQUES PERÇUES:

<ul style="list-style-type: none"> • LES ÉCHOS & LE PARISIEN > Propriété de Bernard Arnault, première fortune française 	→	24 MILLIONS (2020) 19 MILLIONS (2019)
<ul style="list-style-type: none"> • La société éditrice du MONDE > Contrôlée par Xavier Niel & Mathieu Pigasse 	→	12 MILLIONS (2020) 6,3 MILLIONS (2019)
<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe LE FIGARO > Propriété de La famille Dassault 	→	9,5 MILLIONS (2020) 6,5 MILLIONS (2019)
<ul style="list-style-type: none"> • SFR PRESSE (le quotidien LIBÉRATION entre autres) > Contrôlée par Patrick Drahi 	→	5,9 MILLIONS (2019)

(source : commission d'enquête du Sénat sur la concentration des médias, mars 2022)

62% DES FRANÇAIS PENSENT QUE LA PRESSE N'EST PAS INDÉPENDANTE

Selon le 35^e baromètre Kantar-La Croix de 2022, 62% des sondés estiment que les journalistes ne sont pas indépendants du pouvoir politique ni des intérêts économiques. Seulement 47% estiment que toutes les opinions peuvent s'exprimer dans les médias.

1 JOURNALISTE SUR 2 EN MOINS CHEZ EUROPE 1

« Sur les 120 journalistes que la rédaction employait encore au printemps dernier, plus de 60, soit un sur deux, ont décidé de quitter Europe 1 entre le mois d'août et le mois de décembre 2021 ». Olivier Samain, ancien délégué SNJ d'Europe 1, sur les conséquences de l'arrivée du groupe Bolloré et du rapprochement avec CNews.

26^e AU CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Selon le classement 2022 de l'ONG Reporters Sans Frontières, la France figure en 26^e position derrière : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, le Portugal, le Luxembourg, la Lettonie, la Suisse, la République Tchèque, la Lituanie, l'Estonie, l'Irlande, la Finlande, la Suède, le Danemark et la Norvège.

1 MILLIARD D'EUROS DANS LES POCHEs DES GAFAM

C'est le montant estimé des revenus tirés en France par Google et les autres grandes plateformes de l'utilisation des contenus des médias, et ce, sans les rémunérer. Le chiffre est avancé dans un récent rapport de l'Assemblée nationale sur « les droits voisins de droits d'auteur ». Ce rapport montre comment les plateformes numériques manœuvrent et entretiennent l'opacité en consentant à rémunérer seulement quelques grands médias triés sur le volet.

LES AUTRES INITIATIVES POUR L'INDÉPENDANCE DE LA PRESSE

● STOP BOLLORÉ

Le collectif **STOP BOLLORÉ** a vu le jour en décembre 2021 et rassemble des membres et des organisations de la société civile qui s'inquiètent de la concentration des médias et de l'édition en France et des dangers que cela représente pour la démocratie.

Des membres du collectif ont rédigé [une saisine à destination de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique](#) (ARCOM) - ancien CSA - aux fins de demander la sanction de la chaîne **CNEWS** pour ses multiples manquements à la convention la liant à l'ARCOM.

Cette saisine a pu être faite sur la base des émissions «*Face à l'info*», dans lesquelles intervenait Éric Zemmour, d'octobre 2019 à septembre 2021. Elle fait notamment état de sept manquements contractuels relevés au gré des visionnages des émissions.

LIRE L'APPEL DU COLLECTIF



● UN BOUT DES MÉDIAS

UN BOUT DES MÉDIAS aide les rédactions à lutter contre les situations de vulnérabilité vis-à-vis de leurs actionnaires et de ceux qui possèdent les médias.

La première mission d'*Un Bout des Médias* est d'accompagner les médias qui en font la demande en mettant à disposition son expertise.

Sa deuxième mission est de formuler des propositions pour un cadre législatif adapté, respectueux et efficace, et de dialoguer avec le législateur pour faire évoluer les pratiques et la loi.

L'association mène également des actions de pédagogie et de communication envers le grand public pour mobiliser les citoyens dans la défense de l'indépendance des médias.

WWW.UNBOUTDESMEDIAS.ORG

un bout
des médias

**CONSULTER LEUR TOUR
D'HORIZON DES ENGAGEMENTS
PRIS PAR LES CANDIDATS DE LA
PRÉSIDENTIELLE 2022**



● SYNDICAT DE LA PRESSE INDÉPENDANTE D'INFORMATION EN LIGNE

Fondé en 2009, le **SYNDICAT DE LA PRESSE INDÉPENDANTE D'INFORMATION EN LIGNE** (SPIIL) unit et représente aujourd'hui 260 éditeurs.

Il a été créé pour procéder à l'étude, à la représentation et à la défense des intérêts professionnels, économiques, déontologiques, matériels et moraux des éditeurs de presse en ligne indépendants, généralistes ou spécialisés.

La publication de leur [panorama 2021](#) des aides à la presse permet de chiffrer réellement la main mise des puissances d'argent sur les aides d'État destinées à la presse.

WWW.SPIIL.ORG

spiil

CONSULTER LEUR RAPPORT



● INFORMER N'EST PAS UN DÉLIT

Le collectif **INFORMER N'EST PAS UN DÉLIT** s'est créé de manière informelle en janvier 2015, en réaction à l'introduction d'un «*secret des affaires*» dans le projet de loi dite «*loi Macron*».

La mobilisation conduit alors le ministre de l'Économie à retirer l'amendement concerné. Mais quelques mois plus tard, la Commission européenne prévoit une directive instaurant un secret des affaires à l'échelle européenne, très restrictif et nocif pour la liberté de l'information.



Le 15 décembre 2021, le collectif signe une tribune intitulée «*Concentration des médias: nos propositions pour changer la donne*»:

«*Jamais sans doute un homme d'affaires français n'a concentré autant de médias entre ses mains. Jamais la production d'informations, ainsi que la production culturelle, n'ont dépendu à ce point d'une seule et même personne qui méprise l'une des valeurs fondamentales de toute démocratie: l'indépendance des journalistes.*»

LIRE LA TRIBUNE



● LES SYNDICATS DE JOURNALISTES

Avec d'autres, trois syndicats de journalistes défendent le droit à l'information du public.

À leur initiative, une tribune paraît dans *Le Monde* le mercredi 15 décembre 2021. 250 professionnels de la presse, de la télévision et de la radio lancent un cri d'alerte: «*l'hyperconcentration des médias est un fléau médiatique, social et démocratique*».

«*Parce que nous considérons l'information comme un bien public, les médias ne sont pas un secteur d'activité comme un autre. [...] Au moment où certains candidats à l'élection présidentielle évoquent la privatisation du service public de l'audiovisuel, une telle situation n'est plus tenable. Il est temps d'agir.*»



● REPORTERS SANS FRONTIÈRES

REPORTERS SANS FRONTIÈRES (RSF) est une organisation internationale à but non lucratif. Elle défend le droit, pour chaque être humain, d'avoir accès à une information libre et fiable.

Fondée en 1985 à Montpellier par quatre journalistes et reconnue d'utilité publique en France depuis 1995, RSF est dotée d'un statut consultatif auprès de l'Organisation

des Nations unies, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

On leur doit en novembre 2021, une vidéo sur la mise à genoux du journalisme par le groupe Bolloré.

WWW.RSF.ORG/FR



LIRE L'ARTICLE ET VOIR LE DOCUMENTAIRE



RSF REPORTERS SANS FRONTIÈRES

4.

CONCLUSION

TÉMOIGNAGES DE DONATEURS.RICES DU CROWDFUNDING DE FIN 2021

● PHILIPPE ENCRENAZ

Un projet salubre pour assurer l'existence et le développement d'une presse libre et critique face aux médias dominants et spécialement à ceux qui sont aux mains d'entreprises privées...

● CHRISTINE JEANGORGES BREHMER

Merci, vous répondez à mes attentes en matière d'information. Il y en a marre d'être abreuvé d'infos abrutissantes, seuls quelques rares journaux sont indépendants. Courage, nous comptons sur vous !

● EVELYNE DOURILLE-FEER

Sans presse libre, pas de démocratie. Merci de lutter pour nous les citoyens !

● SOPHIA DONATO

Bravo pour cette initiative intelligente. Nous avons plus que jamais besoin de journalistes indépendants et intègres. Continuez le combat, on vous soutient !

● MIKELE LARRONDE

De tout coeur avec cette initiative : pour que naissent et croissent des médias crédibles, fiables et s'intéressant au fond des vraies problématiques et aux défis que nous devons tous collectivement relever.

● NICOLAS ROBIN

Depuis le temps que j'attendais une initiative comme celle-ci ! Merci beaucoup !

● EDGE

Merci à vous pour ce projet si important qui vient au chevet de nos démocraties malades. Au-delà de professionnel.le.s responsables, vous êtes de toutes évidences de belles personnes, justes et réfléchies. Merci.

● DANIELLE COSTEPLANE

Merci de défendre pour nous cette CHÈRE liberté de la presse. Une presse qui nous éclaire, nous donne à savoir afin de comprendre et de décider de nos choix!!! Danielle 75 ans et autrefois correspondante locale durant 15 ans.

● CATHERINE BOISSIN

Merci de résister à la désinformation qui sévit sur presque tous les médias. On a effectivement besoin d'avoir d'autres infos pour se redonner du courage et faire des nouveaux choix pour la société.



COMMENT SOUTENIR LE FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE ?

VOUS ÊTES UNE PERSONNE PHYSIQUE, UNE FONDATION FRANÇAISE OU ÉTRANGÈRE, UNE ENTREPRISE, UNE ÉCOLE... VOUS POUVEZ SOUTENIR LE FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE EN EFFECTUANT UN DON QUI BÉNÉFICIE DE LA DÉDUCTION FISCALE DE 66%.

+ Vous pouvez faire connaître le Fonds et ses actions sur tout le territoire français et à l'étranger, auprès d'associations dans lesquelles vous êtes engagé.e.s, dans des universités, des écoles de journalisme, de communication...et toute autre organisation susceptible d'être intéressée par les actions du FPL.

Nos interventions peuvent être rémunérées par un don.

+ Le soutien au Fonds est également possible par le mécénat de compétence. Le Fonds pour une Presse Libre se veut être un espace de rencontre entre l'entreprise et l'intérêt général. Vos collaborateurs peuvent mettre leurs compétences au service du développement de notre site web, de la création de contenu pour les réseaux sociaux, ou encore de la conception graphique de matériel de communication...

En 2022, le Fonds pour une Presse Libre a été soutenu par les fondations **WeChange**, **Choisy Club**, le Fonds de dotation **Agnès b.** et par l'**ISCOM** (Institut Supérieur de Communication et de Publicité).

ICI POUR FAIRE UN DON



ÉDITO DE CONCLUSION



Le FPL est la première structure à but non lucratif en France à apporter un soutien financier à la presse indépendante. Son fonctionnement et sa mission sont inédits. L'équipe du Fonds, convaincue de son utilité, veut aller encore plus loin. Nous avons besoin de vous pour consolider cette presse indépendante créatrice de richesses, de savoirs et porteuses d'innovations.

Notre ambition est d'aider davantage de médias et de collectifs de journalistes, et pour cela, nous avons besoin de toutes celles et ceux qui s'engagent pour la liberté de la presse, le pluralisme de l'information et le droit de savoir. Ces libertés sont essentielles pour vivre dans une société où chaque individu peut exprimer ses opinions.

Nous voulons augmenter nos aides financières pour notre prochain appel à projets. Innovations éditoriales, créations de contenus, nouveaux regards sur la société, journalisme d'impact... la presse indépendante réveille les consciences. C'est grâce à vos dons que notre soutien permettra de faire naître des projets ambitieux et de consolider ainsi le modèle économique de ces médias qui racontent notre société, nos vies et nous donnent à penser différemment.

Nous voulons bâtir avec vous une communauté du FPL. Donatrices et donateurs, chercheur.e.s, journalistes, universitaires, associations de défense des droits des journalistes, fondations, entreprises, vous êtes toutes et tous pour une société plus juste et transparente. C'est en vous engageant à nos côtés, par votre soutien financier ou en apportant votre savoir-faire, que nous concrétiserons ensemble ce que nous souhaitons comme société de l'information. Des rencontres et des événements donneront l'occasion de nous retrouver pour enrichir nos réflexions et porter encore plus l'indépendance des médias au cœur du débat public.

Notre volonté est aussi de créer des passerelles entre médias indépendants pour le partage d'expériences et pour faire naître de nouvelles collaborations. Nous avons vocation à faire du FPL un centre de ressources et de partage de compétences entre les médias lauréats et les autres pour bénéficier de nouveaux savoirs. Et aussi un lieu fédérateur où les médias indépendants se retrouveront autour de causes communes, malgré leurs différences.

LA PRESSE INDÉPENDANTE A BESOIN DE VOUS. SOUTENEZ UN JOURNALISME DE QUALITÉ ET REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ. L'AMBITION DU FPL N'EST RÉALISABLE QUE GRÂCE À VOTRE SOUTIEN !

Charlotte Clavreul, directrice du FPL

**FONDS
POUR UNE
PRESSE
LIBRE**

**SOUTENEZ L'ACTION DU FONDS
POUR UNE PRESSE LIBRE
FAITES UN DON (défiscalisable à 66%)**

→ www.fondspresselibre.org/faire-un-don ←

CB, chèque ou virement possible

Une question, une remarque,
ou besoin d'aide pour faire un don,
écrivez à Charlotte Clavreul :

→ charlotte.clavreul@fondspresselibre.org ←

WWW.FONDSPRESSELIBRE.ORG

